

**Pascale Pouzoulet**

A

Inspectrice de l'Éducation Nationale  
pour la zone Europe du sud-est

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs des écoles,  
s/c de Mesdames et Messieurs les Chef.fes d'établissements

Rome, le 7 septembre 2020

**Note de liaison n°2**  
**Plan de formation des personnels**  
**Parcours de professionnalisation des enseignants recrutés locaux entrant dans le métier**

La formation continue est un levier essentiel du maintien de la qualité de l'enseignement.

Pour cela, l'analyse et la validation des pré-inscriptions effectuées par les enseignants doit faire l'objet d'une attention soutenue de la part des cellules de formation continue. Cette année, la plate-forme de pré-inscriptions sera close le 16 septembre 2020 au soir.

Pour rappel, **la cellule de formation continue** est une instance obligatoire à mettre en place au sein de chaque établissement. Organisée et pilotée par le directeur et/ou le chef d'établissement, elle se réunit après la clôture des pré-inscriptions afin d'émettre un avis sur les demandes des enseignants de l'école.

Un certain nombre de critères doivent nécessairement être pris en compte pour émettre cet avis :

- L'adéquation entre le niveau d'exercice des enseignants et les stages demandés.
- Le respect d'une équité dans l'accès des enseignants aux stages de formation d'une année sur l'autre. On accordera également une attention particulière à l'accès aux formations des enseignants non-titulaires.
- La cohérence des demandes exprimées avec
  - o les besoins en formation de l'enseignant, éventuellement mis en évidence lors d'inspections ou visites,
  - o les axes prioritaires identifiés dans le projet d'école pour répondre aux besoins des élèves

J'attire votre attention sur trois stages qui s'adressent à un **public désigné**.

- le stage « Enseigner les mathématiques en maternelle », pour lequel il est fortement souhaité qu'au moins un enseignant de maternelle par école soit inscrit,
- les deux stages, en plusieurs sessions, s'adressant aux enseignants recrutés locaux débutant dans l'enseignement pour la 1<sup>ère</sup> année (« promotion 2020 ») et pour la 2<sup>ème</sup> année (« promotion 2019 »).

La professionnalisation des enseignants non titulaires débutants est une priorité pour l'AEFE et tient une place importante dans le plan de formation.

Les parcours de formation proposés articulent temps de travail en distanciel et sessions en présentiel à partir de l'année civile 2021. Si le présentiel n'est pas possible, la formation se poursuivra en distanciel.

Une information plus détaillée sur ces parcours de professionnalisation ainsi que sur l'accompagnement de proximité qu'il est souhaitable de mettre en place au sein des établissements vous parviendra prochainement.

Afin d'organiser au mieux ces formations, je vous remercie de nous signaler par retour de mail conjointement au secrétariat de l'IEN ([secretariat.ien@lycee-chateaubriand.eu](mailto:secretariat.ien@lycee-chateaubriand.eu)) et à Madame Jarry ([alexandra.jarry@lycee-chateaubriand.eu](mailto:alexandra.jarry@lycee-chateaubriand.eu)) **le nom et l'adresse mail (valide) des enseignants débutants** de 2020 et 2019 qui exercent dans vos écoles au 1<sup>er</sup> degré. Ce retour est attendu **pour le mercredi 9/09 délai de rigueur**.

Je remercie les directeurs qui n'ont pas d'enseignants débutants dans leurs écoles de répondre en indiquant « néant », de façon à être sûrs de n'oublier personne.

Dans le but de conserver une offre dense et diversifiée de formations malgré les contraintes qui nous sont imposées par le contexte sanitaire, le plan de formation s'appuie pour certains stages sur de nouvelles modalités qui font appel à l'ingénierie de formation à distance.

La plateforme utilisée sera Magistère, plateforme institutionnelle de l'Education nationale. Les enseignants inscrits dans ces formations seront bien sûr accompagnés par les formateurs dans la prise en main de l'outil et de ses fonctionnalités

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de toutes et tous pour que le plan de formation 2020-2021, comme c'est le cas habituellement, remplisse pleinement ses objectifs de développement et d'épanouissement professionnel des personnels.